

## RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE L'ACPR

|             |         |          |                  |          |
|-------------|---------|----------|------------------|----------|
| Référence : | Durée : | Niveau : | Modalités :      | Tarifs : |
| ECV051      | 3 h     | Bases    | Classe virtuelle | 540,00 € |

## LIEUX ET DATES :

### A distance

- Du 23/09/2025 au 23/09/2025

## OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR.
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances.
- Identifier et déclarer une non-conformité.

### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

## POINTS FORTS

**Modalités pédagogiques :**

Formation illustrée par des cas pratiques

**Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

**PROGRAMME**

A. Présentation de l'ACPR et de ses missions

1. L'histoire de l'ACPR
2. Role et missions de l'ACPR et son organisation

B. Moyens d'action de l'ACPR

1. Pouvoirs de l'ACPR
2. Contrôles sur place et sur pièces

C. Pouvoirs de sanction de l'ACPR

1. Mesures de police administrative
2. Sanctions disciplinaires graduées
3. Quelques exemples de décisions de la commission des sanctions de l'ACPR

**Validation des acquis :**

De nombreux cas pratiques permettent de valider la bonne acquisition des connaissances. Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

**Personnalisation parcours :**

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

**PUBLIC**

Administrateurs

Cadres des organismes assureurs

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

Pas de pré-requis

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 27/11/2025 à 19:05